CANADA PROVINCE DE QUÉBEC MUNICIPALITÉ D'EGAN-SUD

À une séance ordinaire du conseil de la susdite municipalité, qui se tenait au bureau municipal d'Egan-Sud le mardi le 4 décembre 2018 à 19 heures et à laquelle étaient présents le maire M. Neil Gagnon et les conseillers suivants: M. Patrick Feeny, M. John-David McFaul, M. Jeannot Émond et M. Jean-René Martin. Le conseiller M. Yvan St-Amour était absent et a motivé son absence.

2018-12-R5449 Ouverture de la séance

Il est proposé par le conseiller M. John-David, appuyé par le conseiller M. Jean-René Martin et résolu à l'unanimité des conseillers présents que la présente séance soit ouverte.

Adoptée.

2018-12-R5450 Adoption de l'ordre du jour.

Il est proposé par le conseiller M. Pierre Laramée, appuyé par le conseiller M. Patrick Feeny et résolu à l'unanimité des conseillers présents que l'ordre du jour soit accepté tel que proposé, qu'il demeure ouvert et que les points suivants soient ajoutés :

ORDRE DU JOUR

- 0.1 Ouverture de la séance
- 0.2 Adoption de l'ordre du jour
- 0.3 Adoption du procès-verbal de la séance du conseil du 7 novembre 2018
- 0.4 Période de questions

Administration générale

- 100.1 Calendrier des séances ordinaires de 2019
- 100.2 Information Terrain Hydro-Québec
- 100.3 RIAM Vallée-de-la-Gatineau Prévisions budgétaires 2019

Conseil municipal

- 110.1 Dépôt des intérêts pécuniaires des membres du conseil
- 110.2 Budgets discrétionnaire 442.55\$
- 110.3 La note verte Demande de subvention
- 110.4 Demande de subvention Fonds AgriEsprit Salle communautaire
- 110.5 MADA

Gestion financière et administrative

Présentation des comptes payés, à payer et salaires au 31 octobre 2018

Sécurité Publique

200.1 Demande d'aide financière – Volet 1

Voirie

300.1	Mise à pied inspecteur municipal
300.2	Réparation remorque
300.3	TECQ – 2014-2018 Programmation des travaux
300.4	Assurance camion
300.5	Demande pour nettoyage de fossés – Croissant Vachon

Environnement
Aménagement et urbanisme
Loisirs, culture et bibliothèque
Correspondance officielle reçue
Varia
Période de questions
Levée de la séance

Adoptée.

2018-12-R5451 Adoption Procès-verbal séance ordinaire du 7 novembre 2018

Il est proposé par le conseiller M. Jean-René Martin, appuyé par le conseiller M. John-David McFaul et résolu à l'unanimité des conseillers présents que le procès-verbal de la séance ordinaire du 7 novembre 2018 soit adopté tel que déposé.

Adoptée.

PÉRIODE DE QUESTIONS

2018-12-R5452 Adoption du calendrier des séances ordinaires 2019

CONSIDÉRANT QUE l'article 148 du *Code municipal du Québec* prévoit que le conseil doit établir, avant le début de chaque année civile, le calendrier de ses séances ordinaires pour la prochaine année, en fixant le jour et l'heure du début de chacune;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par le conseiller M. Jeannot Émond, appuyé par le conseiller M. Pierre Laramée et résolu à l'unanimité des conseillers présents:

QUE le calendrier ci-après soit adopté relativement à la tenue des séances ordinaires du conseil municipal pour 2019.

Ces séances se tiendront le mercredi et débuteront à 19 h :

Adoptée.

CALENDRIER 2019

Le mercredi 9 janvier	Le mercredi 3 juillet
Le mercredi 6 février	Le mercredi 7 août
Le mercredi 13 mars	Le mercredi 4 septembre
Le mercredi 3 avril	Le mercredi 2 octobre
Le mercredi 1er mai	Le mercredi 6 novembre
Le mercredi 5 juin	Le mercredi 4 décembre

Adoptée.

NOTE AU PROCÈS-VERBAL

Note au procès-verbal à l'effet que tous les membres du conseil municipal d'Egan-Sud ont déposé leurs déclarations des intérêts pécuniaires pour l'année.

2018-12-R5453 Subvention La Note Verte

Il est proposé par le conseiller M. Pierre Laramée, appuyé par le conseiller M. Jeannot Émond et résolu à l'unanimité des conseillers présents que la municipalité accepte de faire un don au montant de 140\$ à la Note Verte. Ce montant sera pris à même les budgets discrétionnaires des membres du conseil.

Adopté.

2018-12-R5454 Demande de subvention Fonds AgriEsprit

Il est proposé par le conseiller M. Pierre Laramée, appuyé par le conseiller M. Patrick Feeny et résolu à l'unanimité des conseillers présents que la municipalité demande une subvention dans le cadre du programme AgriEsprit pour la rénovation de la salle communautaire. Le formulaire de demande sera disponible sur le site à partir du 1^{er} mars et ils accepteront les soumissions jusqu'au 29 mars 2019.

Adoptée.

2018-12-R5455 Adoption des dépenses payées et à payer et salaires

Il est proposé par le conseiller M. Pierre Laramée, appuyé par le conseiller M. Jean-René Martin et résolu à l'unanimité des conseillers présents que les dépenses suivantes soient payées :

Les dépenses payées au 30-11-2018 au montant de	11 480.68\$
Les dépenses à payer 30-11-2018 au montant	19 800.36\$
Les salaires payés au 30-11-2018 au montant de	7 256.25\$

Adoptée.

2018-12-R5456 Date d'adoption du budget 2019

Il est proposé par le conseiller M. Jean-René Martin, appuyé par le conseiller M. Patrick Feeny et résolu à l'unanimité des conseillers présents que le budget pour l'année 2019 sera adopté le mercredi 19 décembre 2018 à 18 heures.

Adoptée.

<u>2018-12-R5457</u> <u>Sécurité civile – Demande d'aide financière VOLET 1</u>

ATTENDU QUE le Règlement sur les procédures d'alerte et de mobilisation et les moyens de secours minimaux pour protéger la sécurité des personnes et des biens en cas de sinistre a été édicté par le ministre de la Sécurité publique le 20 avril 2018 et qu'il entrera en vigueur le 9 novembre 2019;

ATTENDU QUE la municipalité souhaite se prévaloir du Volet 1 du programme d'aide financière offert par l'Agence municipale 9-1-1 du Québec afin de soutenir les actions de préparation aux sinistres, dont prioritairement les mesures afin de respecter cette nouvelle réglementation;

ATTENDU QUE la municipalité atteste avoir maintenant complété l'outil d'autodiagnostic fourni par le ministère de la Sécurité publique en mai 2018 et qu'elle juge nécessaire d'améliorer son état de préparation aux sinistres;

Il est proposé par le conseiller M. Jean-René Martin, appuyé par le conseiller M. Pierre Laramée et résolu à l'unanimité des conseillers présents :

Que la municipalité présente une demande d'aide financière à l'Agence municipale 9-1-1 du Québec au montant de 4 500\$, dans le cadre du **Volet 1** du programme mentionné au préambule et s'engage à en respecter les conditions, afin de réaliser les actions décrites au formulaire joint à la présente résolution pour en faire partie intégrante qui totalisent 5 400\$, et confirme que la contribution de la municipalité sera d'une valeur d'au moins 900\$;

Que la municipalité autorise la directrice générale Mariette Rochon à signer pour et en son nom le formulaire de demande d'aide financière et atteste que les renseignements qu'il contient sont exacts.

Adoptée.

2018-12-R5458 Réparation de la remorque

Il est proposé par le conseiller M. John-David McFaul, appuyé par le conseiller M. Patrick Feeny et résolu à l'unanimité des conseillers présents que le conseil accepte de faire faire la réparation de la remorque par le garagiste M. Sam Pelletier au montant de 1500\$ plus taxes.

Adoptée.

2018-12-R5459 Programmation travaux TECQ 2014-2018

ATTENDU QUE la municipalité d'Egan-Sud a pris connaissance du Guide relatif aux modalités de versement de la contribution gouvernementale dans le cadre du programme de la taxe sur l'essence et de la contribution du Québec (TECQ) pour les années 2014 à 2018;

ATTENDU QUE la municipalité d'Egan-Sud doit respecter les modalités de ce guide qui s'appliquent à elle pour recevoir la contribution gouvernementale qui lui a été confirmée dans une lettre du ministre des Affaires municipales et de l'Occupation du territoire.

EN CONSÉQUENCE il est proposé par le conseiller M. Jean-René Martin, appuyé par le conseiller M. Pierre Laramée et résolu à l'unanimité des conseillers présents que :

la municipalité d'Egan-Sud s'engage à respecter les modalités du guide qui s'appliquent à elle;

la municipalité d'Egan-Sud s'engage à être la seule responsable et à dégager le Canada et le Québec de même que leurs ministres, hauts fonctionnaires, employés et mandataires de toute responsabilité quant aux réclamations, exigences, pertes, dommages et coûts de toutes sortes ayant comme fondement une blessure infligée à une personne, le décès de celleci, des dommages causés à des biens ou la perte de biens attribuable à un acte délibéré ou négligent découlant directement ou indirectement des investissements réalisés au moyen de l'aide financière obtenue dans le cadre du programme de la TECQ 2014-2018;

la municipalité d'Egan-Sud approuve le contenu et autorise l'envoi au ministère des Affaires municipales et de l'Occupation du territoire de la programmation de travaux jointe à la présente et de tous les autres documents exigés par le Ministère en vue de recevoir la contribution gouvernementale qui lui a été confirmée dans une lettre du ministre des Affaires municipales et de l'Occupation du territoire;

la municipalité d'Egan-Sud s'engage à atteindre le seuil minimal d'immobilisations en infrastructures municipales fixé à 28 \$ par habitant par année, soit un total de 140 \$ par habitant pour l'ensemble des cinq années du programme;

la municipalité d'Egan-Sud s'engage à informer le ministère des Affaires municipales et de l'Occupation du territoire de toute modification qui sera apportée à la programmation de travaux approuvée par la présente résolution;

la municipalité d'Egan-Sud atteste par la présente résolution que la programmation de travaux ci-jointe, comporte des coûts réalisés véridiques et reflète les prévisions de dépenses des travaux admissibles jusqu'au 31 décembre prochain.

Adoptée.

2018-12-R5460 Camion de la municipalité

ATTENDU QUE l'inspecteur municipal a eu un accident non responsable avec le camion de la municipalité sur le chemin Montcert;

ATTENDU QUE suite à l'estimation fait par l'évaluateur des assurances de la municipalité, ce dernier a considéré le véhicule perte total et nous propose un montant de 11 379.78\$ ou le rachat du véhicule au montant de 9347.20\$;

ATTENDU QUE suite à une vérification de la municipalité, il a été convenu que le camion serait très réparable à un coût moindre que celui qu'on nous propose;

EN CONSÉQUENCE il est proposé par le conseiller M. Pierre Laramée, appuyé par le conseiller M. Yvan St-Amour et résolu à l'unanimité des conseillers présents que les membres du conseil municipal acceptent de faire la réparation du véhicule au Garage Gendron Automobiles au coût de 4 829.48\$ taxes incluses plus les autres montants qui devront être déboursés pour remettre le camion sur le chemin.

Adoptée.

NOTE AU PROCÈS-VERBAL

Note au procès-verbal à l'effet que la directrice générale fasse parvenir une lettre à Madame Véronique St-Jean concernant les problèmes d'écoulement de son drain sur son terrain.

2018-12-R5461 Don budget discrétionnaire

Il est proposé par le conseiller M. John-David McFaul, appuyé par le conseiller M. Jeannot Émond et résolu à l'unanimité des conseillers présents qu'un montant de 151.55\$ soit remis au Club des petits déjeuners et un montant de 155.00\$ soit remis à la Fondation du CSSSVG. Ces montants seront pris à même les budgets discrétionnaires des élus.

Adoptée.

2018-12-R5462 Don Carrefour Jeunesse Emploi

Il est proposé par le conseiller M. Pierre Laramée, appuyé par le conseiller M. Patrick Feeny et résolu à l'unanimité des conseillers présents que la municipalité d'Egan-Sud accepte de verser au Carrefour Jeunesse Emploi un montant de 500\$ pour l'année 2018.

Adoptée.

2018-12-R5463 Levée de la séance

L'ordre du jour étant épuisé, il est proposé par le conseiller M. John-David McFaul, appuyé par le conseiller M. Jean-René Martin et résolu à l'unanimité des conseillers présents que la présente séance soit levée. Il est 20h15.

	Adoptée.
W N T C	
M. Neil Gagnon	Mme Mariette Rochon
Maire	Directrice générale
	Secrétaire-trésorière